



Profitez d'un abonnement à rabais aux activités de conditionnement physique de la Ville d'Ottawa

L'AFPC-RCN participe au programme d'abonnement au conditionnement physique pour groupes ou entreprises de la Ville d'Ottawa. À titre de membre de l'AFPC, vous avez droit, vous et votre famille, à un rabais de 20 % sur le prix de certains abonnements. Nous avons choisi ce programme pour deux raisons : les prix sont imbattables et nous appuyons des services publics en milieu syndiqué.

Vous pouvez choisir :

- l'abonnement tout inclus OU
- l'abonnement unique à l'une des 23 installations de la Ville.

L'abonnement tout inclus donne accès aux activités suivantes :

- Musculation et entraînement cardio
- Conditionnement physique en groupe
- Squash et racquetball
- Cardiovélo
- Natation libre et piscines à vagues
- Aquaforme
- Patin libre

L'abonnement unique vous permet de choisir n'importe laquelle de ces activités, sauf les piscines à vagues.

Note : Le prix est pour un abonnement annuel de catégorie A qui donne accès aux 23 installations de conditionnement physique. Les installations de catégorie A offrent généralement plus de commodités que celles de catégorie B.

Abonne-vous!

- Rendez-vous à l'une des installations récréatives de la Ville.
- Prouvez que vous êtes membre de l'AFPC en présentant **UN** des documents suivants
 - une carte d'identité de l'employeur où on trouve vos nom et prénom, votre photo et le nom de votre employeur ;
 - une fiche de paie récente OU une lettre de nomination (l'AFPC-



RCN vous fournira la lettre sur demande).

- Vous devez aussi présenter une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement (permis de conduire, passeport).

Règles et autres points importants

- L'abonnement ne peut pas être suspendu ni prolongé. La Ville offre un remboursement calculé au prorata à compter de la date de la demande. Il y a des frais de traitement de 15 \$.
- Le rabais de 20 % pour l'abonnement pour groupes ou entreprises ne peut pas être appliqué à d'autres offres spéciales.
- L'abonnement est valable de la date de signature du contrat jusqu'au 31 août.
- Le contrat doit être renouvelé chaque année. La période d'abonnement est du 1er septembre au 31 août.
- Si vous avez un abonnement pour groupes ou entreprises, les membres de votre famille immédiate peuvent profiter du rabais de 20 %.
- Les enfants de 12 ans ou moins ne sont pas admis dans les salles de musculation et de cardio. Toutefois, ils peuvent participer aux activités de conditionnement physique de groupe, de cardiovélo et d'aquaforme destinées aux « enfants » ou aux « familles ».
- Les ados de 13 à 15 ans peuvent suivre des cours sans être chaperonnés une fois qu'ils auront participé à la visite guidée obligatoire des installations. Ils pourront aussi s'entraîner dans les salles de musculation et de cardio après la séance obligatoire d'initiation aux équipements.
- Vous pouvez payer votre abonnement lors de l'inscription ou par versements mensuels automatiques, pour autant que vous vous inscrivez au moins 15 jours avant l'échéance du 31 août.

Installations

Les installations sont divisées en deux groupes, Catégorie A et Catégorie B, selon les services et les commodités qu'elles offrent.

CATÉGORIE A

Installations multifonctionnelles

- Complexe récréatif Bob-MacQuarrie – Orléans (1490, promenade Youville)
- Centre récréatif Francois-Dupuis (2263, boulevard Portobello)
- Complexe récréatif Goulburn (1500, chemin Shea)
- Centre des loisirs et piscine à vagues de Kanata (70, place Aird)
- Complexe récréatif Minto – Barrhaven (3500, promenade Cambrian)
- Sportsplex de Nepean (1701, avenue Woodroffe)



- Centre récréatif Plant (930, rue Somerset)
- Complexe récréatif Ray-Friel (1585, chemin Tenth Line)
- Complexe récréatif Richcraft – Kanata (4101, promenade Innovation) Complexe récréatif Saint-Laurent (525, rue Côté)
- Centre sportif Walter-Baker (100, promenade Malvern)

CATÉGORIE B

Installations qui ont des piscines, mais pas nécessairement de salles de conditionnement physique

- Piscine Brewer (100, voie Brewer)
- Complexe récréatif Canterbury (2185, rue Arch Street)
- Centre de conditionnement physique Champagne (321, avenue King Edward)
- Piscine Deborah-Anne-Kirwan (1300, avenue Kitchener)
- Piscine Jack-Purcell (320, allée Jack Purcell)
- Piscine de la Basse-Ville (40, avenue Cobourg)
- Piscine et centre communautaire Sawmill Creek (3380, chemin D’Aoust) Complexe récréatif Pinecrest (2250, avenue Torquay)
- Piscine à vagues Splash (2040, chemin Ogilvie)

Installations de conditionnement physique sans piscine

- Centre communautaire Heron (1480, chemin Heron)
- Centre communautaire de Hunt Club-Riverside Park (3320, promenade Paul Anka)
- Centre communautaire de Greenboro (363, promenade Lorry Greenberg)

Ça vous intéresse? Visitez le site de la Ville d’Ottawa ou envoyez un courriel à <mailto:corporatememberships@ottawa.ca>.